

## **Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT)**

### **Normes techniques pour les machines<sup>1</sup>**

En vertu de l'art. 4a de la loi fédérale du 19 mars 1976 (modifiée le 18 juin 1993) sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.1), les normes techniques énumérées dans l'annexe sont définies comme des normes techniques qui sont propres à concrétiser les exigences de base de la sécurité et de la santé par rapport aux machines, dans le sens de l'art. 2, al. 1 de l'ordonnance du 12 juin 1995 sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.11). Il s'agit à ce propos de normes européennes harmonisées qui ont été édictées par le Comité européen de normalisation (CEN), sur l'ordre de la Commission des Communautés européennes et de l'Association européenne de libre échange (AELE).

Les listes des titres des normes techniques qui ont été définies par SECO ainsi que les textes de ces normes peuvent être commandés auprès de l'association suisse de normalisation, division switec, Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur.

7 octobre 2008

SECO – Direction du travail  
Installations et appareils technique:  
Rita Kohlbrenner

<sup>1</sup> Voir également FF 1997 III 1270, 1997 IV 133, 1997 IV 502, 1998 944, 1999 8049, 2000 1756 4636, 2001 1235 1302 2004, 2002 5471, 2003 1907 3554 5081 7163, 2004 106 2414, 2005 5000, 2006 3831 7184 9051, 2007 3611 7916, 2008 5580

## Normes techniques pour les machines

Numéro	Titre	Référence journal off. – CE
EN 349 + A1	Sécurité des machines – Ecartements minimaux pour prévenir les risques d'écrasement de parties du corps humain	2008/C 215/01
EN 378-2	Systèmes de réfrigération et pompes à chaleur – Exigences de sécurité et d'environnement – Partie 2: Conception, construction, essais, marquage et documentation	2008/C 215/01
EN 574 + A1	Sécurité des machines – Dispositifs de commande bimanuelle – Aspects fonctionnels – Principes de conception	2008/C 215/01
EN 626-2 + A1	Sécurité des machines – Réduction du risque pour la santé résultant de substances dangereuses émises par les machines – Partie 2: Méthodologie menant à des procédures de vérification	2008/C 215/01
EN 818-1 + A1	Chaînes de levage à maillons courts – Sécurité – Partie 1: Conditions générales de réception	2008/C 215/01
EN 818-2 + A1	Chaînes de levage à maillons courts – Sécurité – Partie 2: Chaîne de tolérance moyenne pour élingues à chaînes – Classe 8.	2008/C 215/01
EN 818-3 + A1	Chaînes de levage à maillons courts – Sécurité – Partie 3: Chaînes de tolérance moyenne pour élingues en chaînes – Classe 4	2008/C 215/01
EN 818-4 + A1	Chaînes de levage à maillons courts – Sécurité – Partie 4: Élingues à chaînes – Classe 8.	2008/C 215/01
EN 818-5 + A1	Chaînes de levage à maillons courts – Sécurité – Partie 5: Élingues en chaînes – Classe 4	2008/C 215/01
EN 818-6 + A1	Chaînes de levage à maillons courts – Sécurité – Partie 6: Élingues en chaînes – Spécification pour l'information pour l'utilisation et la maintenance qui doit être fournie par le fabricant	2008/C 215/01
EN 818-7 + A1	Chaînes de levage à maillons courts – Sécurité – Partie 7: Chaînes de tolérance serrée pour les palans, classe T (Types T, DAT et DT)	2008/C 215/01
EN 1028-2 + A1	Pompes à usage incendie – Pompes centrifuges avec dispositif d'amorçage destinées à la lutte contre les incendies – Partie 2: Vérification des prescriptions générales et de sécurité	2008/C 215/01
EN 1037 + A1	Sécurité des machines – Prévention de la mise en marche intempestive	2008/C 215/01
EN 1093-2 + A1	Sécurité des machines – Évaluation de l'émission de substances dangereuses véhiculées par l'air – Partie 2: Méthode par traçage pour l'évaluation du débit d'émission d'un polluant donné	2008/C 215/01
EN 1093-3 + A1	Sécurité des machines – Évaluation de l'émission de substances dangereuses véhiculées par l'air – Partie 3: Méthode sur banc d'essai pour le mesurage du débit d'émission d'un polluant donné	2008/C 215/01

Numéro	Titre	Référence journal off. – CE
EN 1093-4 + A1	Sécurité des machines – Evaluation de l'émission de substances dangereuses véhiculées par l'air – Partie 4: Efficacité de captage d'un système d'aspiration – Méthode par traçage	2008/C 215/01
EN 1127-2 + A1	Atmosphères explosives – Prévention de l'explosion et protection contre l'explosion – Partie 2: Notions fondamentales et méthodologie dans l'exploitation des mines	2008/C 215/01
EN 1677-2 + A1	Accessoires pour élingues – Sécurité – Partie 2: Crochets de levage en acier forgé à linguet, classe 8	2008/C 215/01
EN 1677-3 + A1	Accessoires pour élingues – Sécurité – Partie 3: Crochets autobloquants en acier forgé; Classe 8	2008/C 215/01
EN 1710 + A1	Appareils et composants destinés à être utilisés dans les mines souterraines grisouteuses	2008/C 215/01
EN 1756-1 + A1	Hayons élévateurs – Plates-formes élévatrices à monter sur véhicules roulants; Exigences de sécurité – Partie 1: Hayons élévateurs pour marchandises	2008/C 215/01
EN 1829-2	Machines à jet d'eau à haute pression – Prescriptions de sécurité – Partie 2: Tuyaux flexibles, lignes de tuyauteries flexibles et éléments de raccordement	2008/C 215/01
EN 12077-2 + A1	Sécurité des appareils de levage à charge suspendue – Prescriptions relatives à l'hygiène et à la sécurité – Partie 2: Dispositifs limiteurs et indicateurs	2008/C 215/01
EN 12254 + A2	Ecrans pour postes de travail au laser – Exigences et essais de sécurité	2008/C 215/01
EN 12385-2 + A1	Câbles en acier – Sécurité – Partie 2: Définitions, désignation et classification	2008/C 215/01
EN 12385-3 + A1	Câbles en acier – Sécurité – Partie 3: Informations pour l'utilisation et la maintenance	2008/C 215/01
EN 12385-4 + A1	Câbles en acier – Sécurité – Partie 4: Câbles à torons pour applications générales de levage	2008/C 215/01
EN 12385-10 + A1	Câbles en acier – Sécurité – Partie 10: Câbles spiraloïdaux pour applications générales de levage	2005/C 336/05
EN 12649	Compacteurs à béton et talocheuses – Prescriptions de sécurité	2008/C 215/01
EN 12693	Systèmes de réfrigération et pompes à chaleur – Exigences de sécurité et d'environnement – Compresseurs volumétriques pour fluides frigorigènes	2008/C 215/01
EN 12881-1 + A1	Courroies transporteuses – Essais de simulation d'inflammation – Partie 1: Essais avec brûleur propane	2008/C 215/01
EN 12881-2 + A1	Courroies transporteuses – Essais de simulation d'inflammation – Partie 2: Essai au feu à grande échelle	2008/C 215/01
EN 13478 + A1	Sécurité des machines – Prévention et protection contre l'incendie	2008/C 215/01
EN 13557 + A2	Appareils de levage à charge suspendue – Commandes et postes de commande	2008/C 215/01
EN 13586 + A1	Appareils de levage à charge suspendue – Accès	2008/C 215/01
EN ISO 13849-1	Sécurité des machines – Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité – Partie 1: Principes généraux de conception (ISO 13849-1:2006)	2008/C 215/01
EN ISO 13849-2	Sécurité des machines – Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité – Partie 2: Validation (ISO 13849-2:2003)	2008/C 215/01

Numéro	Titre	Référence journal off. – CE
EN ISO 13850	Sécurité des machines – Arrêt d’urgence – Principes de conception (ISO 13850:2006)	2008/C 215/01
EN ISO 13857	Sécurité des machines – Distances de sécurité empêchant les membres supérieurs et inférieurs d’atteindre les zones dangereuses (ISO 13857:2008)	2008/C 215/01
EN 13977 + A1	Application ferroviaires – Voie – Prescriptions de sécurité pour machines et lorries portables pour la construction et la maintenance	2008/C 215/01
EN ISO 14159	Sécurité des machines – Prescriptions relatives à l’hygiène de la conception des machines (ISO 14159:2002)	2008/C 215/01
EN 14502-2 + A1	Appareils de levage à charge suspendue – Equipements pour levage de personnes – Partie 2: Cabines éleevables	2008/C 215/01
EN 14677	Sécurité des machines – Métallurgie secondaire – Machines et équipements pour traitement d’acier liquide	2008/C 215/01
EN 14710-2 + A1	Pompes à usage incendie – Pompes centrifuges à usage incendie sans dispositif d’amorçage – Partie 2: Vérification des prescriptions générales et de sécurité	2008/C 215/01
EN 14973 + A1	Courroies transporteuses pour usage dans les installations souterraines – Exigences de sécurité électrique et protection contre l’inflammabilité	2008/C 215/01
EN 15162	Machines et installations d’extraction et d’usinage des pierres naturelles – Prescriptions de sécurité pour les scies alternatives	2008/C 215/01
EN 15163	Machines et installations d’extraction et d’usinage des pierres naturelles – Sécurité – Prescriptions relatives aux scies à fil diamanté	2008/C 215/01
EN 15164	Machines et installations d’extraction et d’usinage des pierres naturelles – Sécurité – Prescriptions relatives aux coupeuses à chaîne et à sangle	2008/C 215/01
EN ISO 19432	Machines et matériel pour la construction des bâtiments – Tronçonneuses à disques, portatives, à moteur à combustion interne – Exigences de sécurité et essais (ISO 19432:2006)	2008/C 215/01
EN ISO 20643	Vibration mécanique – Machines tenues et guidées à la main – Principes pour l’évaluation d’émission de vibrations (ISO 20643:2005)	2008/C 215/01
EN 60745-2-15	Outils électroportatifs à moteur – Sécurité – Partie 2-15: Règles particulières pour les taille-haies (IEC 60745-2-15:2006 [Modifié])	2008/C 215/01
EN 61310-1	Sécurité des machines – Indication, marquage et manœuvre – Partie 1: Spécifications pour les signaux visuels, auditifs et tactiles (CEI 61310-1:2007)	2008/C 215/01
EN 61310-2	Sécurité des machines – Indication, marquage et manœuvre – Partie 2: Spécifications pour le marquage (CEI 61310-2:2007)	2008/C 215/01
EN 61310-3	Sécurité des machines – Indication, marquage et manœuvre – Partie 3: Spécifications sur la position et le fonctionnement des organes de service (CEI 61310-3:2007)	2008/C 215/01

## **Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT). Normes techniques pour les machines**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	40
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	07.10.2008
Date	
Data	
Seite	7356-7359
Page	
Pagina	
Ref. No	10 142 159

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.